

Saint- Martin -d'Hères, le 23 mai 2016



**Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du vendredi 20 mai 2016**

N° 017 D 20.05.2016

Le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes s'est réuni en séance plénière ordinaire le vendredi 20 mai 2016 sur convocation de madame la présidente Lise DUMASY.

Point à l'ordre du jour :

6.3 Bourses Master de l'Université Grenoble Alpes

Considérant qu'au 1^{er} janvier 2016, la fondation partenariale Université Joseph Fourier est devenue la fondation partenariale Université Grenoble Alpes ;

Considérant que l'objet de cette fondation est exclusivement lié au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique ;

Considérant que la fondation partenariale Université Grenoble Alpes souhaite notamment :

- soutenir des étudiants étrangers à haut potentiel afin qu'ils puissent poursuivre leurs masters à l'Université Grenoble Alpes dans toutes les disciplines, y compris SHS ;
- renforcer l'attractivité internationale des formations de l'Université Grenoble Alpes
- contribuer à constituer un vivier d'étudiants à fort potentiel qui poursuivront leur parcours au sein des laboratoires de recherche de l'Université Grenoble Alpes

Considérant que l'université Grenoble Alpes souhaite contribuer à ces objectifs au moyen d'une action de mécénat ;

Au regard de ces éléments, il est proposé au conseil d'administration que l'université Grenoble Alpes apporte un soutien financier d'un montant de 75 000 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes adopte à la majorité de ses membres présents et représentés la proposition d'apporter un soutien financier d'un montant de 75 000 euros.

Membres en exercice : 37
Membres présents : 12
Membres représentés : 8
Nombre de votants : 20
Voix pour : 10
Abstentions : 10

Fait à St -Martin -d'Hères, le 23 mai 2016

Pour la Présidente et par délégation
Le Directeur général des services,

Publié le : 15/06/16

Transmis au Rectorat le : 03/06/16

Pour la Présidente
et par délégation
Le Directeur général des services
Joris Benelle

Joris BENELLE